
Rencontre « Parcours de vie, apports de la statistique et défis à venir » du 1^{er} octobre 2013

SYNTHÈSE

Jean-Pierre Duport, président du Cnis, a ouvert la rencontre « Parcours de vie, apports de la statistique et défis à venir » du 1^{er} octobre 2013 en la situant dans le cadre de la préparation par le Cnis de son moyen terme 2014-2018 et sous le signe de la nécessité, régulièrement exprimée au sein de ses instances, d'une observation des trajectoires individuelles concourant à la diversité des modes de vie.

Bertrand Fragonard, président du Haut Conseil à la Famille, a ensuite montré l'importance de tenir compte de la récurrence dans les phénomènes sociodémographiques pour mieux ajuster les politiques publiques aux besoins des individus, notamment les plus vulnérables (personnes âgées dépendantes, familles après divorce ou séparation, chômeurs sans droits à retraite, jeunes en phase d'insertion...) et émis le vœu que la statistique et les études soient au rendez-vous des questions qui s'annoncent. Il a aussi invité les statisticiens à rendre visible la rentabilité des études et faire valoir auprès des décideurs que mieux documenter est économe des deniers publics.

Le Cnis avait choisi d'organiser la discussion autour de trois tables rondes centrées sur les trois grandes étapes de la vie.

Françoise Bouygar, conseiller-maître à la Cour des comptes et présidente de la commission « Démographie et questions sociales » du Cnis, présidait en matinée les 1^{ère} et 2^e tables rondes intitulées respectivement « L'accès à l'autonomie des jeunes » et « La vie active : ruptures et continuité ». Elle a ouvert la première en rappelant les critiques que Pierre Bourdieu adressait à l'appellation générique « la jeunesse ».

Claire Guichet, représentant la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE) au Conseil économique, social et environnementale (CESE) a estimé, pour sa part, que, malgré leur diversité, « les 18-29 ans » avaient en partage d'être confrontés à des « exigences de flexibilité et de responsabilité » en contradiction avec la rigidité des contraintes légales et administratives qui régissent sous de nombreux aspects leurs conditions de vie. Instabilité des situations et rapidité des transitions, statuts débordant les catégories traditionnelles, hétérogénéité des ressources, ambiguïté de la décohabitation d'avec les parents...sont autant de phénomènes fréquents à cet âge de la vie et difficiles à documenter statistiquement.

Serge Kroichvili, délégué général de l'Union nationale des missions locales (UNML) a indiqué que ses 450 associations s'appuyaient, pour l'élaboration de leur projet territorial d'« émancipation » et d'« accès aux droits » des jeunes, sur des accompagnements personnalisés donnant lieu à expression de leurs besoins et à une saisie de leurs parcours exploitée à des fins statistiques¹. Il a appelé à améliorer la coopération déjà engagée entre les producteurs de données dans une logique de plateforme pour rendre les données plus lisibles par les acteurs auprès desquels elles constituent un « outil d'interpellation ».

Olivier Galland, directeur du laboratoire du groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique de la Sorbonne (GEMASS) du CNRS, a opéré une distinction forte entre « autonomie » (capacité à contrôler certains aspects de sa vie) et « indépendance » (capacité de pourvoir à ses besoins à partir de ses propres ressources). La première est de plus en plus précoce tandis que la seconde est de plus en plus tardive : ainsi les collégiens font déjà partiellement preuve d'autonomie, puisqu'ils gèrent seuls leur réseau d'amis, et les étudiants ne jouissent que d'une semi-indépendance puisqu'en moyenne 50 % de leur budget est financé par l'extérieur. La phase de transition progressive des jeunes vers l'indépendance complète est marquée par la précarité de l'emploi, l'absence de prévisibilité quant à

¹ Par la Dares

l'avenir, le maintien de liens forts avec les parents et, pour les plus démunis, le rôle important du soutien des institutions. Le chercheur a regretté le non renouvellement des enquêtes de l'Insee « Jeunes et carrières » qui contribuaient notablement à l'intelligibilité de ce modèle de transition plaçant la France dans une position intermédiaire entre Europe du Nord et Europe du Sud.

Christel Colin, adjointe au directeur de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social a ensuite illustré l'apport de la statistique publique à la thématique de l'accès à l'autonomie des jeunes, tant en matière d'insertion professionnelle (impact de la conjoncture, facteurs de facilitation, rôle des filières de formation, trajectoires types...) que de parcours résidentiels (processus de décohabitation et de constitution des couples, motifs de mobilité...), ou de trajectoires de revenus (progression des niveaux de vie).

Au cours du débat a notamment été évoquée la question de la mobilité internationale des étudiants. Le chef de la sous direction des systèmes d'information et études statistiques (Sies) du Ministère de l'enseignement et de la recherche a confirmé que, si on disposait d'informations sur les étudiants étrangers en France, le nombre et le devenir des jeunes français expatriés restaient pour l'essentiel mal connus mais qu'un projet de règlement européen sur la mobilité étudiante était engagé.

Mme Bouygard a conclu que les enquêtes ou fichiers existants permettaient d'ores et déjà de conduire des travaux intéressants, mais qu'il convenait d'adapter les dispositifs et les catégories d'observations aux caractéristiques spécifiques des jeunes. Elle a enchaîné sur la 2^{ème} table ronde en demandant aux intervenants s'ils discernaient des prismes nouveaux à travers lesquels observer la vie active.

Anna D'Addio, membre de la division des Politiques sociales de l'Organisation de coopération et de développement économiques, a jugé que, dans la majorité des pays de l'OCDE, en sus des « risques » bien définis au cours de l'âge actif (chômage de courte durée, maladie ou invalidité) couverts traditionnellement par la politique sociale, de nouveaux risques ont vu le jour avec la disparition des démarcations claires entre les différentes phases de la vie d'un individu, de la délimitation stricte des rôles des hommes et des femmes, de l'existence de liens solides au sein de la famille nucléaire et de carrières de travail à temps plein ininterrompues. Ces risques, qui se renforcent souvent mutuellement (l'évolution des relations familiales et l'augmentation des séparations interagissant avec les tentatives de concilier carrière et enfants) réinterrogent les capacités des politiques publiques à protéger les individus, et appellent des statistiques capturant la dynamique et la connexion des événements occasionnant des ruptures dans leurs ressources.

Christine Chambaz, directrice des Statistiques, des études et de la recherche à la Caisse nationale des allocations familiales, représentant Daniel Lenoir, directeur de la Cnaf, empêché, a indiqué que la Cnaf gère environ 3 millions de personnes au plus près de leurs besoins à travers la notion d' « événement de vie » (naissance, chômage...). La caisse est confrontée en permanence à la difficulté de repérer les changements qui entraînent des modifications des droits des allocataires. Si la qualité de cette gestion reste adossée à la connaissance des situations individuelles, la définition de l'offre globale de service et d'accompagnement pour sécuriser financièrement les familles suppose de pouvoir repérer les récurrences d'événements types, leurs enchaînements et leurs impacts (mouvements d'entrée et sortie du RSA, ruptures et recompositions familiales, changement d'usage des différents modes d'accueil du jeune enfant...) dans une approche nécessairement statistique. Le souci de développer l'accès au droit implique aussi d'en comprendre les éléments contrariants, comme les causes possibles du « non-recours » à certaines prestations (un tiers pour le RSA socle et jusqu'à deux tiers pour le RSA activité), et donc de recourir à un cadrage plus large que le seul champ des allocataires.

Jean-Luc Outin, économiste à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, est intervenu en tant que membre de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (Onpes) pour avancer que les conséquences de la crise ne pouvaient pas s'observer à travers la seule variation du « taux de pauvreté » (réelle mais modeste au regard de la perception des gens). On sait que, d'un point de vue purement statique, les différentes approches généralement retenues en Europe de « pauvreté monétaire » (elle-même d'ampleur très sensible au seuil conventionnel fixé relativement à la médiane des niveaux de vie), « pauvreté en conditions de vie » (basée sur un score de privations ne faisant pas l'objet de consensus international) ou « pauvreté subjective » (appréciation des enquêtés très dépendante de leur contexte social ou national) ne renvoient que très partiellement aux mêmes individus pour un niveau global de pauvreté assez équivalent. Mais, d'un point de vue dynamique, il convient en outre de distinguer au moins trois situations très différentes qui ne peuvent être

appréhendées que par une observation sur longue période des trajectoires individuelles : la pauvreté durable, la pauvreté transitoire et la pauvreté récurrente. La combinaison entre les événements familiaux et les événements professionnels peut éclairer les cas d'inflexion durable ou de réversibilité, d'aggravation (emploi à temps partiel) ou de compensation (protection par le conjoint). Enfin, phénomène multidimensionnel, la pauvreté est aussi un phénomène situé (à l'intérieur d'un territoire) : il convient donc d'examiner dans quelles conditions interviennent les mobilités résidentielles et quelles sont leurs répercussions sur la position au regard de la pauvreté (départ d'un espace en difficulté *versus* rupture des liens de solidarité proche ou accroissement des charges de logement...).

Pascale Breuil, cheffe de l'unité des études démographiques et sociales de l'Insee, a exposé les apports et limites de quelques dispositifs statistiques, enquêtes rétrospectives, enquêtes panels ou encore panels administratifs, aux problématiques précédentes : devenir des demandeurs d'emploi (dont les bénéficiaires de contrats aidés), accès à la formation professionnelle après l'entrée en entreprise, parcours familiaux pour plusieurs cohortes d'unions, récurrence du recours aux minima sociaux, transitions vers ou hors de la pauvreté...

Les questions de la salle ont notamment porté sur la problématique du non recours aux prestations sociales, tant sur les caractéristiques des personnes concernées que sur leur répartition territoriale. Anna D'Addio a signalé que ce thème faisait l'objet d'un nouveau projet de l'OCDE, mais que les estimations du phénomène tentées dans plusieurs pays souffraient généralement de biais de sélection. Pascale Breuil a indiqué que des estimations du nombre d'ayants droits potentiels de telle ou telle prestation, y compris au niveau local, pourraient être envisagées une fois la mise en œuvre du projet de Fichier Localisé Social et Fiscal (Filosofi) lancé par l'Insee.

Concluant sur quelques défis à relever par la statistique publique, Mme Bouygard a noté l'écart subsistant entre ses définitions et catégories et le ressenti des gens, constaté sa difficulté à mesurer la récurrence, souvent cruciale au niveau individuel, de situations de vulnérabilité, et à capter des phénomènes échappant à la sphère de la politique publique (non recours) voire à la légalité (travail au noir), enfin regretté sa trop faible propension à faire le pont entre plusieurs thématiques.

Jean-Christophe Sciberras, directeur des ressources humaines de Solvay France, président de l'association nationale des DRH de France et Président de la commission « Emploi, qualification et revenus du travail » du Cnis, présidait l'après-midi la 3^{ème} table ronde intitulée « De la vie active au grand âge ». Il a introduit la séance par une interpellation sur les enjeux majeurs liés à la mesure de la pénibilité des carrières.

Dominique Balmay, président de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss) a souligné d'entrée le paradoxe des utilisateurs : une perplexité croissante face au foisonnement des statistiques et néanmoins une demande toujours plus insatiable de chiffres. Il a estimé que trois évolutions de fond vont modifier le paysage dans les champs d'intervention des associations de solidarité : une globalisation des besoins des personnes imposant de concevoir des politiques sociales qui communiquent, à rebours des organisations « en silos » de politiques sectorielles (jeunes *versus* personnes âgées, santé *versus* emploi etc.) ; une territorialisation des politiques, encore bridée par la dispersion des acteurs mais à qui les statistiques peuvent fournir des instruments de compréhension propres à construire une cohérence (à condition de s'affranchir des découpages administratifs pour épouser les « territoires d'action ») ; une intégration de plusieurs registres de temporalité, pour, par exemple, en matière de santé, « passer du *cure* au *care* » au delà des cloisonnements entre séquences courtes (hospitalisation), longues (vieillesse) ou heurtées (action sanitaire *versus* action sociale), ou, en matière de logement combiner programmation de logements et solvabilisation de leur clientèle potentielle. Ces évolutions ont en commun de susciter un intérêt croissant pour l'approche par les parcours dont la force est « qu'elle peut aider à prévenir plutôt qu'à guérir », en même temps que de servir d' « enzyme » à la restructuration des politiques sociales et à la réorganisation des institutions.

Anne-Marie Brocas, Inspectrice générale des Affaires sociales (Igas), tout en estimant que la richesse des travaux dont nous disposons actuellement est sans commune mesure avec le début des années 80, a voulu dégager quelques pistes de progrès pour les statistiques et études. Elles requièrent la mobilisation et le croisement des différentes sources et l'articulation de leurs données dans les champs de l'emploi et de la protection sociale, champs dont la césure institutionnelle est dommageable pour l'efficacité de l'action publique. Sous l'angle des politiques sociales, budgétaires ou fiscales, les principales attentes concernent : la mise en place d'un système d'information qui intègre le compte

pénibilité prévu par la réforme des retraites en cours d'adoption ; l'analyse des interactions entre dynamique des carrières des seniors et conditions de liquidation de la retraite ; l'estimation des ressources des cotisants, retraités ou personnes dépendantes au delà de leur revenu individuel (étendue de l'isolement ; soutien du conjoint, notamment pour les femmes, possession de patrimoine, notamment pour les indépendants ou les cadres...) ; l'évaluation de la disparité des états de santé des seniors (on manque de profondeur historique concernant les quinquagénaires)...

Vincent Poubelle, directeur des statistiques, de la prospective et de la recherche à la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés, représentant Pierre Mayeur, directeur de la Cnav, empêché, a souligné que le parcours de vie était intégré d'emblée dans l'action de la Cnav, puisqu'on valorise au moment de la liquidation de la retraite l'ensemble des données accumulées sur la carrière. La Cnav a aussi un rôle d'information anticipée aux assurés et de versement de prestations. Enfin elle met en œuvre des modèles de microsimulation et produit des études sur ses données. Les fichiers de gestion de la Cnav constituent ainsi un matériau servant à la statistique publique mais les dispositifs de gestion doivent en retour intégrer la dimension statistique. L'ajout de données socio-démographiques (catégories socio-professionnelles, données sur les ménages) permettrait d'enrichir ces fichiers et de mieux cibler des populations susceptibles de mesures spécifiques.

Chantal Cases, directrice de l'Institut national d'études démographiques, a indiqué que les parcours de vie étaient au cœur des travaux de l'Ined. L'institut introduit des modules rétrospectifs dans la plupart de ses enquêtes transversales. Parmi les principales thématiques concernant les âges avancés de la vie figurent : la longévité (causes de décès, centenaires, mortalité différentielle), le vieillissement (conditions de vieillissement, espérance de vie en bonne santé..), les comportements et les modes de vie des personnes âgées. Ces recherches sont le plus souvent coordonnées à l'échelle internationale, ainsi de l'enquête Erfi (Etudes sur les relations familiales et intergénérationnelles). Produire des données est cependant de plus en plus coûteux et, dans un contexte de réduction de moyens, il importe de mutualiser les projets, comme par exemple celui de construire des données longitudinales sur le patrimoine et les revenus compte tenu des limites des enquêtes existantes.

Magda Tomasini, sous-directrice de l'Observation de la solidarité à la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) du Ministère des affaires sociales et de la santé, a présenté quelques résultats issus de la statistique publique sur les thèmes évoqués précédemment : les droits acquis pour la retraite par sexe et génération, l'espérance de vie des retraités, l'exposition aux contraintes de travail selon la catégorie professionnelle, les familles et les aidants des personnes âgées, la survie des personnes âgées dépendantes.

Lors de la discussion qui a suivi, la CGT a souligné l'importance qu'elle attachait au cadrage statistique de la pénibilité et souhaité l'extension de l'enquête « Surveillance médicale des expositions aux risques professionnels (Sumer) » à la fonction publique. La complémentarité des enquêtes et des sources administratives a été réaffirmée à l'occasion d'une question de FO.

En conclusion, Jean-Christophe Sciberras a salué le chemin parcouru récemment par la statistique publique et l'a engagée à mutualiser ses moyens pour répondre aux besoins restant à satisfaire.

Au cours de la séquence « Répondre aux attentes sous contrainte de coût et de confidentialité des données », Cédric Afsa, chef du service statistique de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du Ministère de l'Éducation nationale a indiqué que la question du respect de la confidentialité se posait de manière aiguë en cas de recours aux données de nature administrative, surtout lorsqu'elles sont destinées à être appariées les unes aux autres. Pour expliciter la nature des problèmes posés et des garanties à mettre en œuvre, il s'est appuyé sur deux projets en cours qui présentent de fortes similitudes : à l'Éducation nationale la mise en place d'un identifiant national élèves (INE) sera restreinte au seul système éducatif et opérera une séparation stricte entre fonction d'immatriculation et fonction d'usage ; à l'Insee une réflexion est menée pour explorer avec la Cnil une procédure moins lourde que celle prévue pour l'utilisation du NIR (autorisation par décret en Conseil d'Etat), qui reposerait sur une clé d'appariement non signifiante après « hachage » du NIR sans reconstitution possible de l'identifiant universel.

Au cours du débat, la représentante de la Cnil a rappelé que l'usage statistique et scientifique des données à caractère personnel était prévue et encadrée par la loi « Informatique et libertés », encouragé les chercheurs à dialoguer avec la Cnil pour accomplir leurs formalités d'autorisation et

confirmé que la Cnil entamait une réflexion sur la notion de « granularité » pour graduer la sécurité de la procédure.

Fabrice Lengart, directeur des statistiques démographiques et sociales de l'Insee, a ensuite fait observer la richesse de l'offre statistique déjà disponible sur les parcours (concernant tant la population générale que les jeunes, les seniors, des populations spécifiques comme les immigrés, les allocataires de minima sociaux, les « sans domicile » ou répondant à des problématiques particulières comme le lien entre travail et santé). La mise à disposition de ces données a aussi été facilitée, notamment auprès des chercheurs. Le document de compilation mis à disposition sur le site témoigne de l'importance des investissements consentis sur la période récente en même temps que de la volonté de poursuivre, dans les années qui viennent, les efforts pour améliorer l'efficacité sous la contrainte de coût (accent mis sur les panels, recours accru aux sources administratives éventuellement articulées avec les enquêtes...), combler les principales lacunes identifiées au cours de cette rencontre (ressources des jeunes, carrières des actifs, formation et qualification professionnelle, conditions de travail, parcours conjugaux et familiaux, revenus et patrimoine au cours du cycle de vie, capacités, autonomie et ressources des seniors...) et développer l'approche multithématique (projet d'enrichissement de l'échantillon démographique permanent).

Jean-Pierre Duport a clos la journée en estimant que les échanges, d'une grande qualité, avaient attesté de l'importance d'un regard longitudinal sur nos modes de vie pour nourrir l'action publique et associative. Il s'est dit frappé par la richesse des données disponibles témoignant de la « rentabilité » de la statistique sociale et certain des « retours sur investissement » des projets en cours. Il a assigné au Cnis la tâche (avec d'autres et sans doute ses homologues régionaux, les Cries) de poursuivre ses efforts de communication et de dialogue pour mieux vulgariser cette ressource et inciter les producteurs à l'enrichir en adéquation avec les attentes des différentes catégories d'utilisateurs : acteurs des politiques publiques, chercheurs ou « grand public ». Il a appelé enfin à la vigilance quant au respect de la confidentialité des données et au respect du rôle du juriste dans la protection des libertés.